

## **Bioéthique : Mg Habert demande aux chrétiens de s'engager**

**Author** : Maximilien Bernard

**Categories** : [Culture de Vie](#), [Diocèses](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Points Non Négociables](#)

**Date** : 1 octobre 2019

Communiqué de Mgr **Habert** sur le projet de loi de bioéthique :

Le projet de loi de bioéthique a commencé à être discuté le 24 septembre dernier à l'Assemblée Nationale. Non seulement cet évènement ne doit pas nous laisser indifférents, mais bien plus, il nous concerne tous. Il concerne surtout les générations à venir.

En amont de cette échéance, les évêques de France ont organisé le 16 septembre un colloque aux Bernardins. Les interventions de trois évêques, mais aussi de fidèles laïcs, dont un couple, ont ainsi contribué à continuer d'éclairer les consciences. Un des traits importants de ces prises de parole fut le grand respect manifesté envers tous et la prise en considération des souffrances engendrées par les problématiques en cause. Ne les oublions jamais.

Cette parole manifestait en même temps la claire opposition de l'Eglise à ce projet. Il ne comporte pas seulement des dispositions sur la P.M.A. mais il aborde également d'autres questions fondamentales : la remise en cause de la filiation, la manipulation de l'embryon ou la marchandisation du corps humain.

La position des évêques est résumée dans un petit opuscule : « *Quel monde voulons-nous ? Discerner des enjeux d'humanité* » que je vous invite à lire. Cette réflexion nous rappelle la beauté de l'être humain qui nous est donné comme un bien précieux à sauvegarder, à

protéger et à ne pas laisser à la merci des seules possibilités techniques.

Ce sont maintenant nos élus, les parlementaires, qui vont avoir à travailler et ultimement à voter cette loi. Nous nous souvenons qu'un des dimanches du mois de septembre l'apôtre Paul nous invitait à prier pour : « *les chefs d'état et tous ceux qui exercent une autorité* ». Cette prière s'impose dans les temps que nous vivons et je vous invite à la porter avec persévérance. Dans ces circonstances, ne sous-estimons pas la force de la prière et aussi du jeûne.

Chaque chrétien doit s'engager et les moyens pour le faire sont multiples : formation, prière, jeûne. Certains chrétiens estiment que dans le cadre de ce débat démocratique le moyen de la manifestation est nécessaire. D'autres écriront à leur député ou à leur sénateur qui ont la responsabilité de voter la loi. Manifester fait partie des droits reconnus à tout citoyen, il peut ici légitimement être revendiqué. La question n'est pas : « Vais-je manifester ou non ? ». La question est de savoir comment nous nous mobilisons pour que le monde que nous construisons soit un monde humain où la technique et l'argent ne règnent pas en maîtres absolus.

Chacun saura choisir le moyen qu'il juge le plus adapté pour ne pas être extérieur à ce débat crucial.

Demandons la grâce de savoir être dans les évolutions complexes et douloureuses de notre temps, les témoins de Celui qui est le Chemin, la Vérité et la Vie.

Mgr Habert,  
Évêque de Séez.